

# 1.1- Une vision ambitieuse pour la capitale : Interview de M. le Wali d'Alger

*« ... Son Excellence Monsieur le Président de la République n'a de cesse de rappeler l'importance pour notre pays de se développer en dehors du pétrole et du gaz. Cela passe, évidemment, par la tertiarisation de notre économie. Il va sans dire que cette orientation trouve, en particulier, son aboutissement dans les cités et dans les villes, et qu'Alger doit être à la pointe dans ce combat... »*

Mohamed Kebir Addou  
Wali d'Alger





### Entretien avec monsieur le Wali d'Alger **Un engagement simple : redonner à Alger le rayonnement qu'elle mérite et que nous lui devons**



M. Mohamed Kebir Addou  
*Wali d'Alger*

Nous avons engagé ce plan stratégique en nous appuyant sur deux études fondatrices : celle de la révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la capitale qui définit les nouvelles règles du jeu urbanistique de l'avenir et celle de l'aménagement de la baie d'Alger, qui constituera le moteur du développement et de la transformation de l'image de la capitale.

 • Monsieur le Wali d'Alger, les pouvoirs publics viennent d'approuver le plan stratégique d'Alger à l'échéance 2030. Pouvez-vous nous le présenter brièvement ?

**M. Mohamed Kebir Addou :** La wilaya d'Alger, à l'instar des grandes capitales dans le monde, s'est attelée, depuis quelques années, en veillant à la participation active et décisive de tous les acteurs concernés à concevoir, un plan stratégique de développement à l'horizon de 2030 ;

Ce projet d'embellissement, d'amélioration des mobilités et de développement maîtrisé d'Alger a été approuvé par les pouvoirs publics à la fin de l'année dernière, après des débats très fructueux et utiles;

Il a été construit sur la base d'un diagnostic exhaustif qui a couvert tous les domaines ;

il est porteur d'ambitions clés pour la capitale : équilibre entre cohésion et attractivité, développement et durabilité, tradition et modernité, mobilité et proximité, vouloir et capacité à faire, structure et dynamiques

Il comporte des plans thématiques qui traitent de l'ensemble des politiques sectorielles. Le plan blanc porte sur la structuration du tissu urbain de la capitale et sur la politique du logement par exemple. Le plan vert organise la restauration des équilibres écologiques et dessine la politique des déchets. Le plan bleu planifie l'alimentation en eau potable, mais aussi le traitement des eaux usées en se fixant pour 2016 un objectif de zéro rejet d'eau polluée en mer. Le plan mobilité organise l'amélioration des conditions de déplacement dans la capitale. Le plan économie a pour ambition de promouvoir l'initiative d'où qu'elle vienne, en matière de développement. Le plan cohésion sociale et équipement vise à porter une politique de proximité dans les différents quartiers de la capitale et notamment les plus fragiles d'entre eux ;

Ce plan stratégique repose sur 4 paliers de la transformation de la capitale. La première étape 2012 et 2016 s'articule autour de projets prioritaires clairement identifiés dont nous avons pour nombre d'entre eux entamé les travaux ;

Ces derniers n'ont pas été voulus ni pensés comme des opérations répétitives de conjoncture (peinture des façades,

réfection des trottoirs, etc.). Bien au contraire, ils ont été construits comme une série d'interventions structurelles qui portent sur des volets essentiels : la mobilité, l'embellissement, le développement maîtrisé, etc.;



• **Monsieur le Wali pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce premier palier de transformation de la capitale ? Quels sont ses objectifs ? sur quoi porte-t-il ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Pour faire court un premier palier porte sur la structuration et l'embellissement de la capitale. Comme je viens de vous l'indiquer, nous n'avons pas voulu penser cette étape comme une série opérations répétitives de conjoncture. Bien au contraire, nous l'avons pensée comme un ensemble d'interventions structurelles qui portent sur des aspects essentiels comme :

- L'amélioration des conditions de transport et de circulation dans la capitale par la réalisation de travaux audacieux aussi bien dans le domaine routier que dans celui des infrastructures de mobilité, ...
- La réhabilitation du centre historique ;
- La reconquête du front de mer, pour lever un paradoxe propre à Alger, celui de voir la mer, mais de ne pas y accéder ;
- La restauration des équilibres écologiques d'Alger ;
- Le réaménagement de quelques quartiers périphériques autour des grands équipements aujourd'hui en chantier : nouveaux campus de médecine et de droit, ; le lycée international, les nouveaux stades de Baraki et de Douera, etc. ;
- la mise en lumière d'Alger pour révéler son patrimoine et améliorer son éclairage public ;



# 1. AMBITIONS



Tout cela évidemment pour répondre aux besoins pressants exprimés par les habitants de la capitale.

Naturellement ces projets sont la résultante de deux études fondatrices que nous avons engagées :

- celle de la révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la capitale qui définit les nouvelles règles du jeu urbanistique de l'avenir ;
- celle de l'aménagement de la baie d'Alger, qui constituera le moteur du développement et de la transformation de l'image de la capitale. La démarche mise en œuvre se veut pragmatique.



• **Concrètement pouvez-vous nous dire quelles formes vont prendre ces interventions structurelles ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** J'ai envie de vous dire une forme très concrète, puisqu'elles reposent sur des projets identifiés, étudiés et pour une majorité en chantier.

De quoi s'agit-il donc ? D'un programme d'une quarantaine de projets, structurants, complémentaires, cohérents et participants de notre stratégie à long terme.

J'en cite pêle-mêle quelques-uns :

- le parachèvement du réseau routier fondamental sur les douze projets à réaliser, onze sont en chantier ;
- la dépollution et l'aménagement d'Oued El Harrach où nous venons d'installer un groupement d'entreprise Algéro-Coréen ;

- la réhabilitation du centre historique pour lequel nous nous appretions à lancer des travaux d'une ampleur jamais égalée dans l'histoire de notre pays ;

- la revalorisation du quartier comprenant, la place des martyrs, l'amirauté et le port de pêche ;

- la promenade de l'indépendance qui est un projet urbain qui reliera le sanctuaire des martyrs à la mer ;

- la mise en lumière des édifices remarquables de la capitale ;

- l'aménagement paysager des deux autoroutes : l'autoroute de l'Est et la rocade sud qui est en chantier et qui avance bien ;

- les agriparcs qui sont des projets de ceintures vertes autour des 23 quartiers périphériques de la capitale pour limiter le développement territorial d'Alger, requalifier son centre et promouvoir le développement des piémonts blidéens ;

- le projet de la promenade de la baie d'Alger et celui des plages et des piscines de Bâb-el-Oued autour du stade FERHANI, dont les travaux commencent.

enfin le macro-maillage en transport en commun de la capitale qui apportera une véritable réponse de fond au problème de la circulation dans la capitale, ...

Il va sans dire que l'ampleur et l'importance d'un tel projet font qu'il est suivi de très près par les pouvoirs publics et en premier lieu par son excellence Monsieur le président de la République.



• **le projet ne néglige-t-il pas l'équilibre que vous évoquez entre cohésion et attractivité au profit d'une démarche plus proche de l'attractivité que de la cohésion ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Bien au contraire, les pouvoirs publics considèrent la cohésion territoriale et la réduction des inégalités spatiales à Alger, comme un enjeu majeur du plan stratégique. Dans cette perspective différents types d'interventions ont été prioritairement envisagés :

À l'échelle de la wilaya, le développement important qu'a connu Alger au cours de ces dernières décennies s'est quelquefois fait au détriment d'une politique équilibrée dans l'aménagement des territoires périphériques de la wilaya. L'enjeu est donc simple : il s'agit de rattraper ce retard. C'est pourquoi la wilaya partant du postulat, qu'elle aura d'autant plus de chances de réduire les inégalités sociales et spatiales qu'elle n'aggravera pas les problèmes, inscrit son action dans une dynamique régionale l'aménagement. Elle vise, tout d'abord, à limiter le développement périphérique d'Alger pour à la fois permettre l'essor des villes nouvelles, mais aussi pour requalifier son centre et sa périphérie. Il va de soi que cette requalification vise à réduire les inégalités sociales et spatiales, à renforcer des pôles dynamiques en périphérie tout en promouvant un développement soutenable.

À l'échelle des communes, il s'agit de remettre à niveau celles qui souffrent le plus. C'est dans ce sens qu'ont été envisagés 21 contrats « cœurs de communes » qui visent à conjuguer, politique urbaine, politique d'action foncière, mise à niveau en termes d'équipements, de vrd, d'organisation des déplacements, d'offre de logements, etc... Ces approches permettront de rattraper le retard pris dans le développement de chaque commune.

Les projets « cœurs de commune » tirent parti des limites des approches traditionnelles qui renvoient souvent à des nomenclatures financières établies, qui portent sur des projets sectoriels, avec souvent comme résultat une juxtaposition de projets qui ne font que très rarement un tout cohérent. L'enjeu c'est de passer d'une logique de réalisation d'équipements à la ville.

C'est pourquoi la wilaya a suscité des exercices de planification stratégique au niveau des circonscriptions administratives. Ils ont pris la forme d'ateliers de travail qui associent élus, directions sectorielles de l'exécutif et maîtres d'œuvres locaux.

Les maires adhèrent fortement à l'approche menée. Ils ont participé à de très nombreuses sessions de travail. Il en va de même des architectes qui eux aussi ont été ravis du dispositif mis en place. Chacun a pu débattre des projets, souvent dans l'échange et rarement dans la confrontation, pour faire évoluer des opérations initialement sectorielle à des opérations convergentes porteuses d'un projet urbain d'ensemble à l'échelle des communes concernées.



• **d'un autre côté, vous avez évoqué le concept d'attractivité de la capitale, pouvez vous nous le présenter plus en détail ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Tout d'abord, je voudrais vous dire que son excellence M. le Président de la République n'a de cesse de rappeler l'importance pour notre pays de se développer en dehors

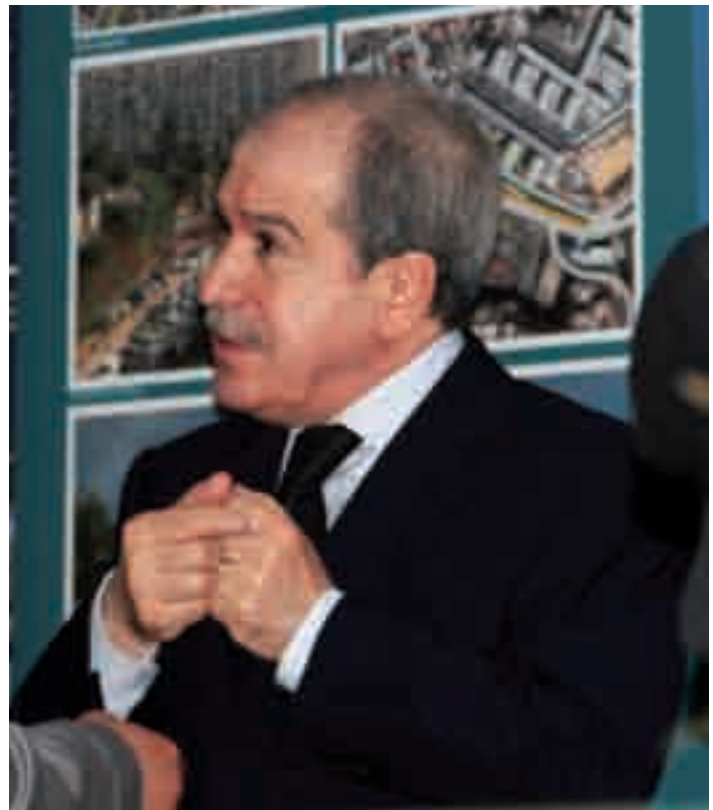
du pétrole et du gaz. Cela passe évidemment par la tertiarisation de notre économie. Il va sans dire que cette orientation trouve en particulier son aboutissement dans les cités et dans les villes et qu'Alger doit être en pointe dans ce combat.

Partout dans le monde, l'action économique des villes se présente comme une riposte à la crise et aux difficultés qui frappent les économies. Il est notamment admis qu'au rôle traditionnel d'entrepreneurs de service public, les collectivités locales s'adjoignent une fonction de développeur économique des territoires qu'ils doivent aménager et manager.

La création d'entreprises et de richesses locales constitue ainsi aujourd'hui l'un des objectifs privilégiés que nous avons à Alger.

Dans ce sens, nous croyons que la démarche que nous avons retenue commence déjà à porter ses fruits. Elle s'articule autour de quelques idées simples :

- améliorer notre cadre de vie pour devenir une ville attractive en termes d'investissements et de talents. De l'avis de tous, les changements sont aujourd'hui déjà perceptibles à Alger.
- offrir des espaces tertiaires pour l'implantation d'entreprises: La zone d'affaires de BAB EZZOUAR apporte par exemple, la preuve, au quotidien, d'une transformation économique tangible de la capitale. L'aménagement de la baie d'Alger offrira demain dans le même sens un espace unique d'expansion économique ;
- favoriser l'innovation : c'est tout notre projet sur les universités et l'aménagement des quartiers qui les entourent pour susciter toutes les synergies requises à la création et à la recherche ;
- et enfin soutenir l'industrie locale : c'est notre action pour fabriquer chez nous le maximum de composants de notre programme d'embellissement : luminaires (ENEL ROUBA); pépinières (EDEVAL), abris bus, etc ;



# 1. AMBITIONS



Le Wali d'Alger avec son directeur de cabinet M. Berimi et le secrétaire général de la wilaya d'Alger M. Hattab

Voilà quelques éléments sommaires de la stratégie que nous construisons pour accompagner modestement l'évolution de l'environnement économique mondial et faire d'Alger un pôle majeur de l'économie nationale


 • **Monsieur le Wali d'Alger, la question que tout le monde se pose est de savoir comment Alger en est arrivé à cette situation difficile ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** La population d'Alger a été quasiment multipliée par 10 au cours de ces 50 dernières années. L'État a donc dû faire face à une pression démographique singulière qui s'est accompagnée d'une pression démocratique forte : la volonté de donner l'accès de tout à tous. Il a donc fallu répondre à des besoins de toute nature, en réalisant rapidement de très nombreuses infrastructures, dans de multiples domaines : logement, santé, éducation, transport, etc.

J'en conviens, ces projets n'ont pas toujours obéi à des critères de qualité, de pérennité et de cohérence. C'est précisément pourquoi nous apportons aujourd'hui les correctifs nécessaires : - pour passer de la quantité à la qualité ; - pour passer de la réalisation d'équipements et d'infrastructures à leur pérennité ; - pour passer de la juxtaposition de projets à une cohérence urbaine ; - enfin pour faire d'Alger un vecteur du développement économique de l'Algérie.

Comme vous pouvez l'imaginer et même si nous le souhaitons tous ardemment, nous ne pouvons pas effectuer cette transformation du jour au lendemain. Il s'agit forcément d'une œuvre de longue haleine. Nous la concevons plus, comme

un marathon, que comme un big-bang. Nous l'avons donc mise en œuvre, sous l'impulsion déterminante du Président de la République, en se fixant des objectifs clairs programmés dans le temps autour d'un engagement simple : redonner à Alger le rayonnement qu'elle mérite et que nous lui devons.


 • **tout Alger parle de ce projet, aujourd'hui ceux qui en ont pris connaissance sont plutôt séduits, mais la question qui revient toujours est simple : quelles sont les garanties pour que ce projet aille à son terme et redonne ainsi espoir aux Algérois ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Les algéroises et les algérois jugent sur pièces. La mise en œuvre du plan stratégique avance bien. L'eau arrive chez tout le monde 24 heures sur 24. Mieux encore, il a été réalisé des travaux du « siècle » en matière d'assainissement avec la construction de 3 grands collecteurs qui devront nous permettre en 2016 de traiter l'ensemble des eaux qui se déversent aujourd'hui dans la mer ; l'aéroport, la deuxième rocade, l'électrification du chemin de fer de banlieue, le tramway, le métro ont été mis en service. Jamais autant de bidonvilles n'ont été éradiqués dans la capitale ce qui suppose qu'il a fallu construire autant de logements dignes pour reloger ces habitants. Les chantiers de la zone d'affaire, des 2 grands stades, des parkings, du parachèvement du réseau routier fondamental avancent. Un programme de logement jamais égalé de par son importance et surtout de par sa qualité est en cours de réalisation. Des dizaines d'équipements de proximité sont en construction

ou en réhabilitation : salles de cinéma, crèches, stades, bibliothèques. La réhabilitation du centre historique a commencé, plusieurs chantiers relatifs à l'aménagement de la baie ont été confiés à des entreprises et ont débuté ou vont débuter dans les semaines qui viennent : promenades et piscines de Bâb el oued ; aménagement d'oued el harrach ; paysagement de l'autoroute de l'est ; aménagement de la promenade et des plages des sablettes sur plus de 5 km gagnés sur la mer ; - la réhabilitation de la décharge d'oued smar qui constituait un point noir à l'entrée de la capitale est entré dans sa dernière étape, celle des travaux de verdissement. Elle représente 40 ans d'accumulation de déchets à l'air libre ;etc

Maintenant vous posez la question de savoir comment, aujourd'hui, on peut aller plus vite, plus loin, dans les meilleures conditions de coûts de délais et de qualité. Je vous ferai trois réponses :

- 1- nous avons en permanence à l'esprit la préoccupation d'améliorer les performances de notre gouvernance ;
- 2- Nous la construisons progressivement ;
- 3- La prochaine étape s'appuiera sur la nouvelle société de développement d'Alger qui vient d'être créée.

 • **Ce programme est ambitieux, mais vous n'êtes pas sans l'ignorer, certaines inquiétudes s'expriment sur son impact sur la préservation de notre patrimoine ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Si nous regardons ce qui s'est fait jusqu'à encore il y a quelques années, vous n'avez pas tout à fait tort. Ces réalisations nombreuses n'ont pas toujours obéi à des critères d'authenticité. Les Algéroises et les Algérois s'accordent à souligner que le caractère spécifique voire authentique d'Alger a disparu, sous le déluge de cités sans architecture, sans urbanité et quelquefois sans âme.


L'un de nos défis consiste donc à construire, voire à restaurer, une ville qui se transforme tout en restant elle-même. Évidemment, cela passe par une préservation du patrimoine, Tout cela pose nécessairement la question de l'inventaire du patrimoine à protéger.

En la matière, il nous semble important de ne pas se limiter, à la Casbah et à quelques monuments de notre histoire ancestrale, même s'ils doivent être au cœur de notre action. Il me semble important et opportun de garder à l'esprit quelques autres dimensions :

- protéger les tissus urbains multiples d'Alger. Tout le monde sait par exemple qu'Alger compte des réalisations exemplaires du mouvement moderne en architecture ;
- élargir le champ de la protection du patrimoine matériel au patrimoine immatériel de la capitale. Je pense notamment à certains espaces au cœur du rayonnement culturel d'Alger, comme les cinémas que nous réhabilitons actuellement, certaines librairies, quelques cafés ;
- dépasser les seuls aspects des architectures monumentales pour étendre notre protection à ce qui fait Alger : ses paysages, ses jardins, ses couleurs. C'est avec cet état d'esprit qu'on a

réhabilité le jardin d'essais et que nous mettons en œuvre une véritable charte des espaces publics qui in fine a pour ambition de préserver l'identité d'Alger la blanche

- Enfin, ne pas négliger les potentialités et les richesses du modèle urbain algérois comme véritable clé de l'attractivité de la capitale. Nous faisons le pari que l'investissement sera d'autant plus important à Alger qu'il fera bon d'y vivre.
- Ainsi que vous pouvez le constater, nous agissons et faisons tout pour préserver le patrimoine de la capitale.

 • **justement à ce propos, tous les Algérois sont inquiets du sort réservé actuellement à la casbah. Pouvez-vous nous indiquer ce que vous envisagez de faire pour remédier à cette situation ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Les pouvoirs publics viennent d'approuver le plan de sauvegarde de la casbah. Nous nous en félicitons.

La casbah fait partie du patrimoine mondial de l'humanité. Sa préservation est donc une question qui tient à cœur aux Algérois, aux Algériens et à ceux, nombreux, qui portent un intérêt à ce patrimoine dans le monde.

Bien sûr, l'État n'est pas resté les bras croisés devant cette situation. Il a affecté près de 10 000 logements à ses habitants, pour pouvoir intervenir. Cela n'a évidemment pas suffi. Tout simplement parce que les habitants relogés étaient immédiatement remplacés par de nouveaux occupants. La casbah devenait ainsi un sas pour obtenir un logement.

Parallèlement à cette action, des mesures d'urgence ont été engagées : - d'une part pour débarrasser la casbah des débris et des gravats qui l'encombraient. Des travaux de titan ont été entrepris pour ramasser à dos d'ânes plus de 100 000 m3 de déchets ; - d'autre part pour pouvoir conforter les bâtisses qui menaçaient ruine, avant même l'adoption du plan de sauvegarde de la casbah ;

En réalité, toutes ces actions ne se sont pas suffisantes. La casbah, à l'instar des autres centres historiques du monde, vit une contradiction majeure : les moyens nécessaires à sa réhabilitation sont colossaux, les occupants voire les propriétaires sont démunis. C'est pourquoi nous croyons fondamental d'adopter une stratégie opérationnelle pour réintégrer la casbah dans la dynamique économique d'Alger et créer par la même les conditions pour permettre de maintenir les populations sur place. La démarche que nous préconisons vise à :


- réhabiliter dans un premier temps, dans le cadre des projets prioritaires d'embellissement, la périphérie de la casbah (place des martyrs, rue ourida medad, etc.). l'ensemble des appels d'offres de réalisations sont prêts ;
- restaurer dans les règles de l'art et, pourquoi pas, en partenariat avec l'UNESCO, un axe qui la traverse et qui comporte des édifices emblématiques, pour avoir le maximum d'impact sur les populations et mettre en œuvre des chantiers-écoles qui portent un plan de formation aux techniques traditionnelles de rénovation des édifices protégés, avec l'aide d'organismes spécialisés.
- et enfin, muni d'une main-d'oeuvre formée et de qualité agir

# 1. AMBITIONS



progressivement et de manière systématique dans le cadre du plan de sauvegarde pour réhabiliter la totalité de son tissu urbain en relation étroite avec le secteur concerné.


Nous allons donc entamer nos opérations de réhabilitation de notre centre-ville en nous dotant de toutes les chances de réussite.

 •  **dans la continuité, pouvez-vous nous préciser votre approche pour réhabiliter Alger ?**


**M. Mohamed Kebir Addou :** Nous disposons aujourd'hui d'une stratégie qui vise à s'attaquer à des espaces restreints pour enclencher un processus de contamination et de réhabilitation de l'ensemble du centre historique. Nous avons identifié les premières opérations à lancer. 7 grandes avenues parallèles à la mer (zighoud Youcef, Che Guevara, Didouche Mourad – Larbi Ben mhidi – Malika Gaid – krim belkacem – hassiba ben bouali) et 7 promenades qui vont des hauteurs de la ville pour déboucher sur la mer ;

Ces interventions pilotes ainsi que les études de détails menées simultanément nous ont permis d'arrêter les contours de nos interventions futures :

- Une charte des espaces publics qui, à l'instar de ce qui se fait ailleurs, sera mise en œuvre pour imposer et par la même harmoniser les couleurs, les matériaux, les mobiliers, qui seront utilisés à Alger ;
- Les contours et le périmètre des interventions à effectuer sont aujourd'hui connus. Nous avons défini avec précision ce que nous devons faire au niveau des sous-sols, au niveau des espaces publics, sur les façades.

 •  **cette démarche ne risque-t-elle pas de buter sur la non adhésion des habitants ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Comme nous l'avons déjà évoqué, l'adhésion de la population de la capitale à cette démarche est aujourd'hui acquise dans les opérations que nous avons mis en oeuvre. Chacun salue la démarche de réhabilitation intégrale qui a été adoptée et a bien compris que nous ne nous limiterons pas à des ravalements de façades de circonstances. Il s'agira évidemment de la conforter au fur et à mesure de l'extension de notre intervention sur le terrain.

 •  **réhabiliter le centre n'est-ce pas moins intervenir sur des thèmes sensibles comme celui de l'éradication des bidonvilles dans la Capitale ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** L'éradication des bidonvilles est une condition essentielle pour conforter Alger dans ses fonctions de Capitale et la hisser au rang de métropole régionale digne de ce nom. Mais il faut savoir que leur prolifération est endémique en période de forte urbanisation; à Alger, c'est un phénomène récurrent ancien lié à l'origine au déracinement de la paysannerie algérienne pendant la période coloniale, qui s'est amplifié après



l'indépendance à la suite de l'exode rural, conséquence du lancement du programme d'industrialisation.

Les opérations d'élimination des bidonvilles menées durant les années 80 ont réussi à endiguer pour un temps ce type de constructions. Le phénomène a réapparu massivement durant les années 90 en raison de l'insécurité qu'ont connue certaines zones de l'intérieur du pays.

Bien que contenu depuis 1999, il continue de se manifester sporadiquement à travers l'installation d'une population à la recherche d'emploi à l'occasion de l'ouverture de nouveaux chantiers et du caractère attractif de la Capitale en tant que plaque tournante de l'activité économique et commerciale.

Il existe aussi des bidonvilles à l'intérieur du vieux tissu urbain de l'hyper centre qui sont le résultat de l'évolution démographique naturelle et de l'exiguïté des logements et qui se caractérisent, notamment par l'occupation sous forme d'habitations précaires, des terrasses, caves et alentours d'immeubles des anciennes cités construites à la fin des années 50.

Un recensement préliminaire faisait état, il y a quelques années, d'environ 50.000 baraques.

Depuis 2004, plus d'une centaine de bidonvilles représentant plus de 10 000 familles ont été déjà éradiqués. Ces familles habitent aujourd'hui et nous le disons non sans fierté dans un habitat digne et moderne. Les assiettes foncières de quelques-uns ont permis d'implanter de grands projets structurants (les campus de médecine et de droit, la grande mosquée, le ministère de affaires étrangères, les grands ouvrages d'art des travaux publics, les programmes d'habitat sociaux etc.,

En conclusion, je vous réaffirme toute notre détermination à éradiquer définitivement ce phénomène. Notre mobilisation est permanente sur ce sujet



**• justement, à propos de la qualité des nouvelles cités, des inquiétudes restent entières sur la qualité des logements actuellement produits ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Le Plan stratégique d'Alger porte différents questionnements sur la nature des opérations d'habitat à réaliser dans l'avenir. - faut-il réaliser uniquement du logement social dans la capitale ou entamer la prise en charge des couches moyenne; - faut-il continuer sur des grands ensembles quand on sait ce que ces ensembles urbains ont généré ailleurs en Europe ou entamer des processus de renouvellement urbain ; - faut-il continuer sur du mono programme ou revenir sur des quartiers mixtes ; - Faut-il continuer à retrouver les mêmes architectures avec des variations sur les couleurs ou ouvrir sur la création architecturale et environnementale ; - faut-il continuer à raisonner sur le coût des réalisations ou intégrer des coûts globaux quand on sait que ce qui est consommé en énergie par exemple vient en moins de nos revenus d'exportations d'hydrocarbures ?

En réponse nous avons retenu de mettre en oeuvre une démarche graduelle et pragmatique qui vise à améliorer les projets progressivement pour relever un défi simple, mais tellement important : passer du logement à la ville



**• l'état de la circulation à Alger est catastrophique. Quelle réponse comptez-vous apporter au problème de la circulation à Alger ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Nous avons pour ambition de faire d'Alger, une ville des proximités et des mobilités dans laquelle on circule facilement.

Le défi est énorme : Plus de 5,5 millions de déplacements quotidiens ;

- un nombre de véhicules qui a plus que doublé en 10 ans pour atteindre près 1,5 million ;

- plus de 10000 opérateurs de transports ;

Pour faire face à cette situation, la réponse est d'autant plus complexe que la population sera plus nombreuse, plus mobile, plus motorisée, et le trafic poids lourds plus important.

Jusqu'à présent, nous avons agi dans 3 directions :

- l'éclatement de la centralité d'Alger autour de nouveaux projets structurants pour que tout le monde ne converge pas au même endroit et au même moment (campus de médecine, campus de droit, stade de Baraki, etc.) ;

- la réalisation d'infrastructures routières nouvelles : deuxième rocade ; - parachèvement du réseau routier fondamental ; - dédoublement de routes existantes ; - voies d'évitement de centres urbains ; - voies de desserte de quartiers d'habitations, ou encore de nombreuses trémies ;

- La mise en service de transports collectifs de masse : le Métro d'Alger transportera, une fois qu'il fonctionnera à pleine capacité, 200 000 voyageurs/jour. Il en va de même pour les trains de banlieue qui accueilleront 200 000 voyageurs/jour et le Tramway qui transportera 185 000 voyageurs/jour ;

Reste que, une fois que ces grands projets fonctionneront au plein de leurs capacités, plus de 4,7 millions de déplacements n'emprunteront toujours pas de transports en commun et continueront donc à recourir, quand cela leur est possible, à la voiture. La refonte du système de transport s'impose donc.

C'est pourquoi, à côté de cela, la wilaya d'Alger a conçu, un schéma clair mettant en oeuvre une politique de transports et de déplacement responsable qui repose sur un concept-clé : le macro-maillage en transport en commun de la capitale. Sa mise en oeuvre est en cours, sans investissements significatifs et de l'avis de tous les spécialistes, porteuse d'une efficacité certaine. Dès lors que ce dispositif sera fonctionnel, il offrira ainsi aux usagers une véritable alternative à la voiture :

1. Sur les grands axes existants qui maillent la capitale, des bus circuleront fréquemment sur des voies réservées. Ce nouveau réseau de bus sera connecté au métro, au tramway et aux trains. On s'appuiera notamment sur les projets de requalification en cours de l'autoroute de l'Est et de la Rcade Sud ;

2. La circulation des bus, et chemin faisant des voitures sera d'autant plus fluide que la capitale se sera dotée, d'ici là, d'un système de signalisation et de régulation.

3. Nous aurons parallèlement :

- unifié la tarification pour que le citoyen puisse avec un seul billet emprunter l'ensemble des modes de transport ;

- affecté à un opérateur public unique, le transport sur les grands corridors ;


# 1. AMBITIONS



- avancé sur la résolution du problème de la séparation entre transport en commun, transport des travailleurs et transport des étudiants qui est une spécificité algéroise ;

4. Nous aurons mis en œuvre une refonte de l'organisation logistique de la capitale;

5. Enfin, la politique offensive de réalisations de parkings aura porté ses fruits.

 • **Alger manque cruellement d'un grand parc de salles de cinéma, d'enceintes pour les grands concerts, pour le cirque, pour les foires, quels sont vos projets en la matière ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Votre question renvoie à la remise à niveau de la capitale dans des domaines tels que ceux de la culture, des loisirs et du tourisme. Il s'agit là d'une préoccupation à la fois légitime, nécessaire et probablement urgente.

En la matière, nous avons pour objectif de nous doter d'équipements structurants de la fonction métropolitaine d'Alger qui rattrapent notre retard avec d'autres capitales mondiales et profitent en premier lieu aux habitants d'Alger et aux Algériens. Nous ne nous interdisons pas, bien au contraire, d'être plus volontaristes pour attirer à Alger des équipements au rayonnement international aussi bien à l'échelle du Maghreb, du monde arabe, que de la Méditerranée, etc.


Les pouvoirs publics sous les directives de Monsieur le Président de la République ont par exemple décidé de réaliser à Alger un opéra digne de ce nom et une salle de spectacles où

pourront se produire des grandes manifestations.

Nos salles actuelles de cinémas sont sinistrées. Nous avons mis en œuvre un programme audacieux pour les réhabiliter à court terme. À côté de cela, on gagnerait à réaliser ce qu'on nomme aujourd'hui des cinémas multiplexe. L'état de notre palais des expositions appelle sans aucun doute à la réalisation d'une nouvelle infrastructure dans un espace plus important qui offrira la possibilité à notre capitale de jouer le rôle qui lui revient en matière d'organisation de foires et d'expositions. Les terrains ainsi libérés pourront alors être affectés à des projets sur lesquels les pouvoirs publics se prononceront le moment venu.

Dans le même ordre d'idées, il y a la place pour une cité des sports dont nous allons entamer les études et qui se situera autour de l'hippodrome du caroubier

Nous avons ainsi fait, dans le cadre de nos études stratégiques, un recensement précis des équipements qu'il nous fallait réaliser. Nous les avons positionnés pour qu'ils structurent de nouveaux quartiers et au cœur de notre futur système de transport en commun afin qu'ils soient accessibles à tous.

 • **N'est-il pas possible pour réaliser l'ensemble de ces projets d'impliquer des grandes entreprises privées dans ses investissements ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** La question que vous posez renvoie à une question plus globale et plus fondamentale. On ne peut pas envisager un projet aussi ambitieux, aussi important

pour le devenir d'Alger, et pour le développement de l'Algérie, sans que ne soit soulevée la question de sa gouvernance.

Quels montages adopter ? Quels processus et procédures mettre en œuvre pour s'assurer de la réussite de ce projet dans la maîtrise des coûts, des délais et de la qualité ?

Bien évidemment et comme vous pouvez l'imaginer, cette question est au cœur de notre réflexion. Il s'agit pour nous d'éviter à tout prix que ces projets connaissent des avatars.

Pour ce faire, nous agissons aujourd'hui dans trois directions :

- une définition claire des performances que nous attendons de ces projets ;
- un renforcement de notre maîtrise d'ouvrage ;
- des partenariats gagnants avec des acteurs de premier plan.

Tout naturellement cela appelle à une prise en charge fondée sur une organisation spécialisée et moderne capable de porter ce type de projets que nous nous attelons à construire. C'est dans cet objectif que le conseil des participations de l'État a récemment créé une société pour le développement d'Alger.

Le secteur privé pourra donc intervenir directement ou en collaboration avec cette nouvelle entité à laquelle les pouvoirs publics accordent une grande importance pour impulser le développement de la capitale

A ce titre, l'assemblée populaire communale veille à mettre en place un encadrement adéquat des initiatives locales, visant à intéresser et à inciter les citoyens à participer au règlement de leurs problèmes ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie en vue d'absorber les disproportions en matière de développement local.

Par ailleurs, ce concept des Co-ville, a aussi pris une forme radiophonique à travers son entrée dans les medias lourds par la diffusion sur la radio El Bahdja d'une émission titrée "Co-ville" qui s'articule autour d'un dialogue direct et libre entre "citoyens - autorité locale (P/APC)" sur les différentes préoccupations des administrés.

Cette proximité avec le citoyen a été certes laborieuse à ses débuts en raison des incompréhensions de part et d'autre, les citoyens considérant ces comités comme une tribune de revendications, et les autorités locales se sentant en position d'accusés. Ces attitudes sont aujourd'hui dépassées, les comités de la ville deviennent un espace pour la prise en charge de certaines insuffisances dans les quartiers et d'une sensibilisation des habitants autour des thèmes de l'hygiène et de la propreté de l'environnement urbain par exemple.

C'est là une méthode de communication sociale qui tire son essence de nos traditions et je ne cesserai de l'encourager pour en approfondir l'impact et l'inscrire dans la durée.

• **Quel bilan faites-vous des comités de la ville ?**

**M. Mohamed Kebir Addou :** Le plan stratégique d'Alger considère que les habitants sont, et doivent être, des acteurs incontournables dans la gestion de la ville.

Par le passé, le rythme de l'urbanisation n'a pas facilité leur participation aux côtés des autorités locales. J'ai donc voulu à cette étape de notre développement consacrer la participation du citoyen à la gestion et à la modernisation d'Alger. Dans ce cadre, la wilaya d'Alger a donc initié et mis en place dès 2005, des comités de participations dénommés "Co-Ville" à travers les 57 communes de la capitale.

Ces comités qui se réunissent régulièrement, constituent de véritables espaces de concertation, d'échange d'idées et de participation de la société civile aux actions de développement à l'échelle locale. Ils regroupent, autour des présidents des APC et des élus, les services de l'Etat en charge des différents secteurs d'activité, les associations, les comités de quartiers, les notables, les personnalités marquantes et tous les acteurs locaux.

Ils constituent également un instrument mis à la disposition des élus locaux pour prendre en charge les aspirations et les attentes de la population.

Cette démarche a été une réussite. Elle est aujourd'hui généralisée à l'échelle nationale. Ces principes de base ont été introduits dans le nouveau code communal (loi n° 11-10 du 22 juin 2011) dans son chapitre intitulé " la participation des citoyens à la gestion des affaires de la commune ".

C'est ainsi qu'il est stipulé notamment que les supports et les médias disponibles peuvent être utilisés pour informer les citoyens des affaires les concernant et les consulter sur les choix des priorités d'aménagement et de développement économique, social et culturel.

